

Projet tuteuré Travail

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Projet
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : IUT Ville d'Avray
- > Composante : IUT de Ville d'Avray

Présentation

Travail personnel sous la direction d'un enseignant tuteur, donnant lieu à l'étude et à la réalisation d'un dispositif technique pour l'étude d'un phénomène physique. Un rapport doit rendre compte de ce travail, celui-ci doit être exposé devant un jury

Évaluation

Soutenance + rapport

Modalités spécifiques au Modalité de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C générales) :

Les modalités spécifiques précisent les règles applicables aux UE visant à « mener un projet tuteuré » et « se former en milieu professionnel ». Le diplôme est obtenu si la moyenne générale des notes est supérieure ou égale à 10/20 et si la moyenne simple des UE « Projet » et « Apprentissage ou stage » est aussi égale ou supérieure à 10/20.

Contact(s)

> **Jean-gabriel Bauzin**

Responsable pédagogique
jbauzin@parisnanterre.fr